

Présidence : Nathalie **GERARD**

Présents :

- M. René **MARBACH**, représentant le comité directeur LGEFF
- M. Bernard **TOURNEGROS**, représentant des arbitres CD LGEFF
- M. Stéphane **VILLEMIN**, président CRA LGEFF
- M. Matthieu **LOMBARD**, Coordonnateur technique arbitrage LGEFF
- M. Jean-François **BINDER**, CDPA Alsace
- M. François **BIDAULT**, président CDPA Aube
- M. Henri **KAROTSCH**, président CDPA Meurthe et Moselle
- M. Pascal **DURAND**, CDPA Moselle
- M. Éric **ZIMMERMANN**, président CDPA Vosges
- M. Bernard **DESCHAMPS**, CDPA Meuse

Excusés :

Melle. Victoria **BEYER**, excusé.

Ouverture

Nathalie **GERARD**, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue.

- Elle remercie les personnes présentes qui ont pour certaines effectué de longs déplacements.

Avant de commencer la soirée, elle donne la parole à Bernard **TOURNEGROS** qui rappelle l'importance de la réunion plénière.

- L'objectif essentiel est de permettre à chaque président de CDPA (ou son représentant) des 9 districts

- de présenter l'organisation de leur commission,
- d'émettre des souhaits sur leur besoins,
- de s'exprimer sur la mise en place de nouveaux projets.

- Il indique que lors du dernier comité directeur tous les présidents de district sont informés de l'importance de la mise en place, dans chaque district, d'une CDPA maillon essentiel dans la mise en place du recrutement et la fidélisation des arbitres (promotion de l'arbitrage).

Paroles aux présidents de CDPA

CDPA Alsace

- Elle est structurée en prenant en compte la particularité de deux secteurs Nord et Sud.
- Une nouvelle organisation sera mise en place la saison prochaine pour répondre aux besoins spécifiques du district Alsace.
- Finaliser les projets présentés lors de la dernière réunion plénière.

CDPA Meurthe et Moselle

- Elle est structurée.
- C'est très compliqué de faire avancer les choses. Lors de la saison dernière, des réunions décentralisées ont été programmées sur 3 sites : St Max, Lunéville et Champigneulle.
- Sur les deux premières (St-Max et Lunéville) on a réuni environ une vingtaine de clubs sur 154 clubs contactés par mail. Faute de participants, celle prévue à Champigneulle a été annulée.
- Un emailing avec coupon-réponse a été de nouveau adressé au club pour identifier le ou les référents arbitres des clubs. A ce jour, 40 clubs ont répondu.

CDPA Moselle

- Elle est structurée et dynamique.
- Très bon retour sur les travaux demandés.

CDPA Meuse

- CDPA inexistante car pas de moyens humains

CDPA Vosges

- CDPA pas structurée, pas de budget (problème financier et humain)
- Pas de représentant du comité de Directeur. Éric nous fait part que la commission n'a pas été présentée lors de la présentation des vœux du District.
- 9 référents en arbitrage ont été recensés et 4 nouveaux référents ont été formés depuis le 11 janvier 2020.
- Concernant la filière, 5 candidats présents. Quelques pistes pour recruter UNSS Vosges et collègues.
- Prochainement, lors d'une réunion de commission il va être évoqué la Commission Départementale de Promotion à l'Arbitrage et notamment la répartition des rôles.

CDPA Aube

- Composée de 5 membres notamment 1 arbitre féminine.
- Pas de budget
- Des actions vont être menées en mars 2020 par secteurs géographiques. Les invitations sont en cours, François attend patiemment la liste des clubs en infraction.

CDPA Ardennes

- Pas de CDPA

Parole au Coordonnateur de l'arbitrage

- Matthieu LOMBARD

- Après une présentation des différents supports pédagogiques mis à la disposition des CDPA, il s'avère qu'il est essentiel qu'un référent en arbitrage soit mis en place dans chaque club de la LGEF.
- Pour ce faire, la formation de référent est l'axe prioritaire pour les CDPA.
- L'objectif est d'avoir un référent identifié et formé par club afin que nous puissions avoir des relais.
- Un tableau regroupant l'ensemble des clubs et référents a été mis en place.
- Les CDPA ont pour missions d'organiser les formations référentes afin d'arriver à nos objectifs.

Parole au président de CRA

- Stéphane VILLEMIN :

- il appuie les propos de Bernard **TOURNEGROS**, les différentes CDPA sont essentielles à la bonne marche de l'arbitrage du Grand Est ; les clubs doivent en prendre conscience et travailler de concert avec les membres de ces commissions.
- La CRA gère l'arbitrage de la LGEF mais elle sera toujours aux côtés de la CRPA et des CDPA pour appuyer et mettre en œuvre les projets et actions en faveur du recrutement et de la fidélisation des arbitres ; l'une ne peut pas aller sans l'autre, c'est une évidence.

Parole au représentant du comité directeur LGEF

- René **MARBACH** (Président district Alsace)

- Confirme que le développement des référents arbitrage dans les clubs est un objectif pertinent.
- Estime que la fidélisation des arbitres est un volet important de notre action. Pour ce faire il conviendrait d'analyser à partir de statistiques probantes, les motifs de cessation d'activité. A titre d'exemple nous savons qu'une grande partie des démissions concerne des jeunes pratiquants depuis moins de trois ans.
- Souhaite que l'image de l'arbitrage fasse l'objet d'une campagne positive ; l'arbitre est un sportif, essentiel à la pratique du football. Cette pratique contribue à son épanouissement personnel.
- Encourage les participants à sensibiliser les autres acteurs du football (éducateurs, dirigeants, membres du district et de la ligue) à l'importance de cette campagne.

Action

- **Nathalie** souhaite que les actions suivantes soient mises en place,

- être en contact constant avec les CDA, CDSA et comité de Direction,
- être en contact avec les clubs : c'est une priorité, apporter une vraie politique de formation des référents,
- exploiter les listings UNSS et les documents communiqués par la DTA par la prise de contact avec les éventuels candidats,
- inviter les candidats potentiels à se connecter pour découvrir le jeu interactif sur l'arbitrage.

Clôture de la réunion

- **Bernard TOURNEGROS**,

- invite les présidents de CDPA à se rapprocher de leur président de district et du représentant des arbitres de leur comité directeur pour présenter leur projet et définir les moyens humains et financiers nécessaires à cette mise en place,
- afin d'échanger sur les sujets et actions menées en commun, Il souhaite que les présidents de CDA invitent les présidents de CDPA respectif lors de leur réunion plénière,
- un nouveau point de situation sera réalisé avant la fin de saison pour voir la progression des travaux souhaiter par la CFA (Commission Fédérale de l'Arbitrage).

Nathalie **GERARD** clôt la séance en nous souhaitant un bon retour dans nos foyers.

Prochaine réunion : **Juin 2020**

Le secrétaire de séance

LOMBARD Matthieu

La Présidente CRPA LGEF

Nathalie **GERARD**